

Mondeville

Conférence. « Le jeu du foulard, ça peut toucher n'importe qui »

LIBERTÉ | jeudi 12 avril 2018

537 mots



Le décès du petit Tom avait suscité une grande émotion dans son collège, près de Caen. Ses parents veulent « se battre pour que les gens sachent » les dangers de certains jeux. ©Grégory Maucorps/Liberté - Le Bonhomme libre.

Guillaume et Stéphanie Aubin ont eu l'immense douleur de perdre leur petit Tom (11 ans), au mois de février. Ils organisent une réunion sur les jeux dangereux, jeudi 19 avril. Explications avec Françoise Cochet, présidente de l'APEAS*, qui animera le débat.

Les jeux dangereux, comme le jeu du foulard, n'ont malheureusement pas disparu des cours de récréation...

Le nombre de signalements était passé de 25 à 5 par an ces trois dernières années, sur toute la France. Mais, depuis début 2018, nous en sommes déjà à 6 ! Nous avons envoyé deux courriers au ministre de l'Éducation nationale, comme nous le faisons à chaque fois. Nous attendons toujours la réponse... C'est la première fois que ça arrive depuis 2000.

En quoi consistent ces jeux ?

Il existe différentes sortes : les jeux d'évanouissement, comme le jeu du foulard, les jeux violents, de bagarre. Certains enfants sont restés handicapés à vie après des jeux violents disputés dans leur école. Cela touche tous les âges, de la maternelle aux classes préparatoires aux grandes écoles, et toutes les catégories sociales. Actuellement, le « Blue whale challenge » (ce jeu consiste à entrer par parrainage, dans une spirale de 50 défis de risque croissant dont l'ultime étape est le suicide) nous inquiète, notamment dans les collèges.

« Les enfants ne voient pas le mal »

Comment les enfants se retrouvent-ils à pratiquer ces jeux ?

Toutes les enquêtes montrent que c'est dans la cour de récréation que la transmission de ces pratiques s'effectue. Par le bouche à oreille. Les enfants le reproduisent ensuite, soit dans l'établissement, soit à l'extérieur. Pour eux, ce n'est pas dangereux, ils ne voient pas ce qu'il y a de mal. C'est pour cela que nous faisons de la prévention, comme le préconisent les consignes ministérielles. Contrairement à ce que certains pensent, la prévention n'agit pas comme incitation. Pour éviter les drames, il faut informer les adultes (parents, enseignants, personnels de santé scolaire) et les élèves, avec un discours adapté à chaque âge.

Comment se déroulent les sessions de prévention que vous dispensez ?

Nous nous attachons d'abord à faire parler les élèves de ce qu'ils connaissent, ce qu'ils ont déjà vu ou fait. Puis on leur explique les risques, les conséquences sur le corps. On parle d'anatomie, de choses concrètes.

« Dans le Calvados, aucune demande de prévention »

Nous intervenons sur demande des établissements et effectuons des centaines d'intervention par an. Sauf dans le Calvados, où nous n'avons aucune demande d'établissements... Seul le *Rectorat* nous a sollicités pour mettre en place une formation prochainement. Notre but est de transmettre, notamment aux infirmières scolaires, pour que l'information soit démultipliée.

*L'association APEAS (Accompagner, Prévenir, Éduquer, Agir, Sauver) agit depuis 2002 pour lutter contre les accidents dus à des jeux dangereux par l'information des parents, la formation des professionnels et la prévention des enfants dans les classes et les centres de loisirs.

Propos recueillis par Nicolas Claiçh